



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2021

SAINT-MANDÉ



Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** ! Vous pouvez déposer tous vos emballages en papier, carton, métal et plastique dans le bac jaune.
Les bacs doivent être sortis à **partir de 19h le jour de la collecte.**

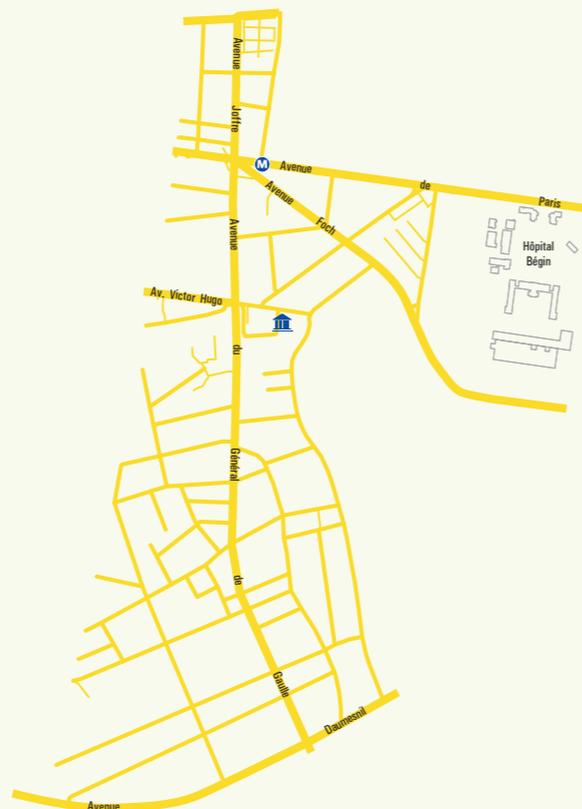


Jeudi soir

Tous les emballages se trient et tous les papiers se recyclent !



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?
Rendez-vous page 6 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Collecte du Verre

BAC VERT : VERRE

La collecte de vos verres est effectuée **une semaine sur deux, le mardi**, suivant votre **secteur**.
Les bacs doivent être sortis **avant 10h le jour de la collecte.**



Mardi
Semaine impaire

Mardi
Semaine paire



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?
Rendez-vous page 6 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Collecte des Biodéchets

BAC MARRON : BIODÉCHETS

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires dans les **bacs d'apports volontaires** présents les jours des **marchés aux comestibles**, à l'aide des **bioseaux** distribués par le Territoire.

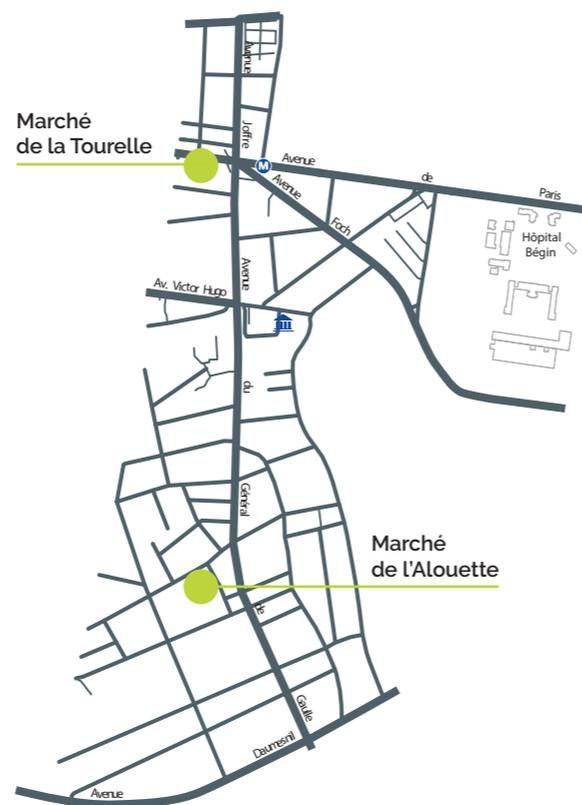


Marchés comestibles :

- **Marché de l'Alouette** : mardi, vendredi de 9h à 13h
- **Marché de la Tourelle** : jeudi, dimanche de 9h à 13h



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac marron ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une source à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

400 ans avant que le plastique ne disparaisse, alors qu'avec 4 bouteilles recyclées on en fabrique 3 !



Tous les **emballages en carton**,
(briques, papiers, journaux, et magazines)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)



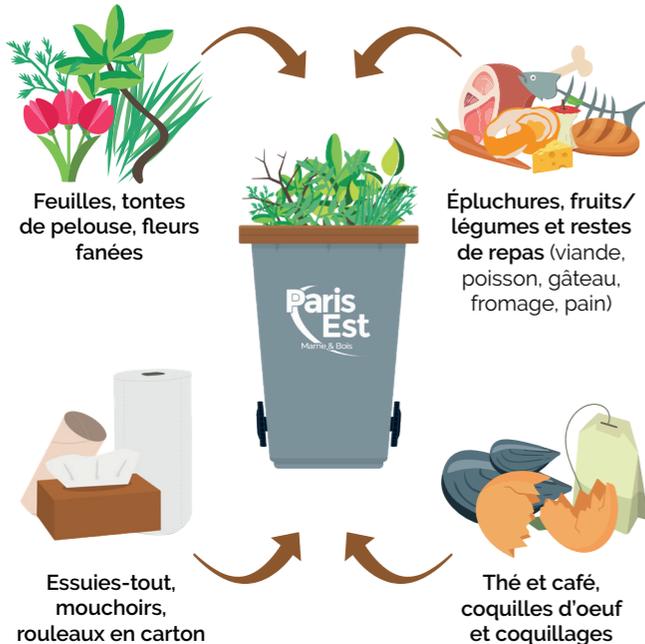
Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, verres, pots et barquettes alimentaires,...)

BAC MARRON : BIODÉCHETS

Collecte uniquement sur les marchés

Vous pouvez effectuer votre demande de **bioseau** auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs gratuitement** avec une distribution et un suivi par un maître composteur.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé** à tous les déchets que **vous n'avez pas pu trier ni donner** !

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



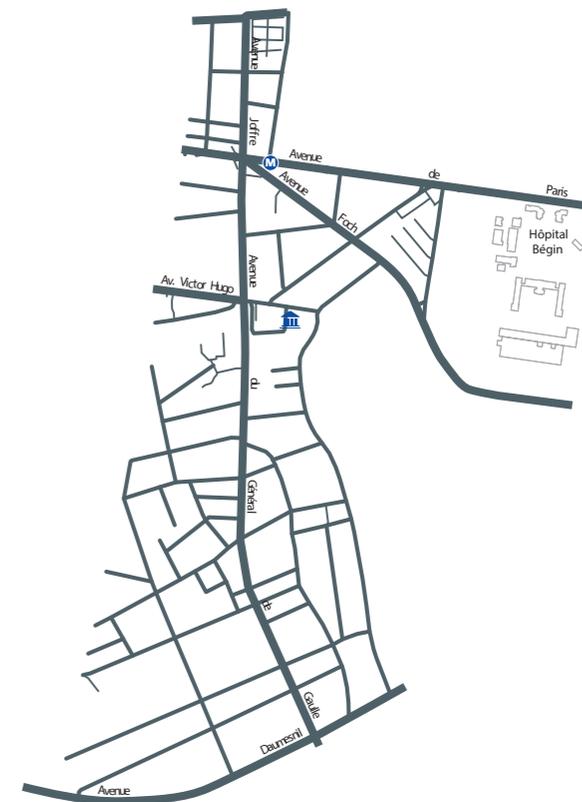
Collecte des encombrants

Vos encombrants sont collectés sur **rendez-vous** par téléphone au **01 84 23 53 43** ou encombrants@pemb.fr. Ils sont à déposer le **jour-même de la collecte avant 7h00**.

Seront collectés les **mobiliers usagés, les sommiers, les matelas, les vieilles ferrailles, et les déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...).

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la déchèterie.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2m maximum**.



Et si vous donniez ou vendiez sur www.marnebois-troc.fr ?

Lancée en 2017, Marne&Bois Troc est une **plateforme d'annonces** permettant aux habitants des 13 communes du territoire **d'échanger, de donner ou de mettre en vente** dans la limite de 50 €, des objets tels que le mobilier, le bricolage, le jardin, l'électroménager, le multimédia...

Ce service s'inscrit dans une démarche **d'économie circulaire** en réduisant le volume et le coût de traitement des encombrants partant en déchèterie, et se démarque par une utilisation du service sur un **périmètre local**.



Par cette initiative, le Territoire Paris Est Marne&Bois souhaite également **renforcer le maillage entre partenaires de l'économie sociale et solidaire**. Ainsi, tout objet déposé sur la plateforme est proposé en priorité et pendant 24 heures à des **structures de l'économie circulaire** (ressourceries, réseau Emmaüs, repair cafés...) avant d'être accessible au grand public.

La mise à disposition de cette plateforme participe au **renforcement du lien social** en mobilisant ainsi les habitants du Territoire.

Déchèteries du Territoire



Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- 9 avenue Denis Papin
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine avec un poids maximum de 70 kg.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr